

DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le boulevard Aubanel à Miramas

Dans un contexte global d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité, la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces sont des enjeux cruciaux à intégrer dans les projets de planification et de programmation urbaine. Ils participent à la renaturation des sols et l'infiltration des eaux permettant de prévenir les risques d'inondation, à la lutte contre les pollutions, au rafraîchissement de l'air, à la fertilisation des sols par la micro-faune, au développement des habitats favorables à la biodiversité.

▼ CADRE DE L'ACTION

Le projet de requalification et de réaménagement du boulevard s'inscrit dans une logique de reconfiguration d'une des artères principales de la ville suite à la création de la Z.A.C de la Péronne et à la mise en service d'un contournement routier de la ville par l'ouest, ayant pour objectif la réduction du trafic traversant en centre-ville.

▼ OBJECTIFS

- Réduire un axe routier de 2x2 voies à 1x1 voie
- Rendre perméable la moitié de l'emprise de cette voie
- Constituer un parc linéaire qualitatif et proposer des cheminements doux (pistes cyclables / chemins piétons) de la Z.A.C jusqu'au centre-ville.

▼ DESCRIPTION

Piloté par la commune de Miramas et l'EPAD Ouest-Provence, aménageur public de la métropole Aix-Marseille-Provence, et imaginé en association avec l'équipe de conception, le projet avait pour ambition de transformer un axe routier d'une largeur hors norme (40 m), fortement imperméabilisé, séparé par un terre-plein central engazonné, planté de pins et arrosé par de l'eau potable en une des plus belles artères de la ville, repensée comme une "voie jardin". Le projet initial comportait l'abattage des pins lesquels déformaient fortement la chaussée. Suite à une volonté forte de concevoir le projet avec l'existant, le projet a été repensé et les deux voies routières ont été décalées le plus loin possible des pins afin de les conserver. Les travaux ont consisté à réduire la voirie, libérant ainsi une emprise de 800 m de long et de 24 m de large pour la création du parc. Des aménagements publics viennent rythmer cette promenade : place festive,



MIRAMAS
UNE VILLE DES VIES

PORTEUR DU PROJET

- Commune de Miramas

INSERTION PAR L'EMPLOI

- Métropole Aix-Marseille-Provence

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Établissement public d'aménagement et de développement Ouest-Provence (EPAD)

ENTREPRISES

- Voirie, terrassement, génie civil, électricité-éclairage : TP Provence
RAMPATP : 1 720 000 € HT
- Éclairage : CITEOS
- Travaux espaces verts : LAQUET / STAR'S
Jardin / Belle environnement : 2 133 000 € HT

PARTENARIAT FINANCIER

- EPAD Ouest Provence
- Métropole Aix Marseille Provence
- Département des Bouches-du-Rhône
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Miramas

DATES : janvier 2018 / décembre 2019

BUDGET : 3 780 000 €

aire de pique-nique, terrasse ombragée, aire de jeux pour les enfants, zone d'éducation à la nature avec abris à insectes et ruche pédagogique. Les espaces de voiries bitumés libérés ont été remplacés par des revêtements en sables stabilisés, pavés enherbés, pelouses et mélange terre/pierre. Des plantations d'essences méditerranéennes ont été réalisées, toutes arrosées en eau brute provenant des canaux et choisies selon plusieurs critères dont celui de renforcer l'évapotranspiration des végétaux.

▼ QUELS RÉSULTATS ?

La ville de Miramas, l'EPAD et l'équipe de conception (architectes, paysagistes, ingénieurs) ont travaillé pour concevoir un projet d'aménagement urbain durable et réversible où l'ensemble des éléments de l'environnement, dans sa complexité et sa complémentarité, est pris en compte.

Avant travaux, près de 80 % de l'espace était imperméabilisé. Après la requalification, ce taux est descendu à 20 %, permettant de réduire les volumes d'eaux pluviales collectés par les réseaux, en les infiltrant dans le sol nouvellement végétalisé. **L'aménagement paysager a fait appel à une grande diversité d'espèces de plantes, arbustes et arbres** (80 espèces différentes) dont des mellifères qui viennent apporter de la diversité de part et d'autre de l'alignement de pins. **L'arrosage**, non prévu initialement dans le projet, a finalement été intégré en goutte à goutte pour permettre aux 33 000 sujets une meilleure implantation sur le site.

Ce nouvel espace est pensé et conçu avec l'existant. Les galets de la plaine de la Crau sont réemployés dans les matériaux de structure et de surface des chaussées, dans la construction des ouvrages de soutènements et entrent dans la composition des mobiliers urbains. Les terres argileuses de l'ancienne zone agricole fertile sont utilisées pour construire les murs de terre et de pierre. Certains arbres de hautes tiges abattus ont été valorisés pour constituer des habitats et des abris pour la petite faune. De plus, les dispositifs d'éclairage public nocturne LED peu puissants permettent de ne pas déranger la faune locale. Grâce à une combinaison avec la couleur très claire des revêtements de sols, la réflexion de la lumière est optimisée pour constituer un espace de lumière de nuit confortable et apaisant.

► **La renaturation du Boulevard Aubanel a permis de rendre le cadre de vie plus agréable, de favoriser l'intégration de la nature en ville et de contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique par le rafraîchissement qu'elle procure. Cette promenade, pensée dans une progressivité de l'espace jardiné (au plus près du centre de la ville) au plus naturel (sortie ouest de la ville) participe au renforcement de la trame verte et bleue.**



POUR ALLER PLUS LOIN

www.miramas.fr / 04 90 58 79 79
info@epad.fr / 04 42 41 16 41

www.zacdelaperonne.com

Vidéo sur la réhabilitation du boulevard Aubanel :
[Youtube.fr](https://www.youtube.fr) > [taper : boulevard Aubanel Miramas]

Contact : Cyrille CASALS, Ville de Miramas / 04 90 58 79 55/ c.casals@mairie-miramas.fr
Claude CHAZALON, Epad Ouest Provence / 04 42 41 16 52 / cchazalon@epad.fr



nature ta ville !

Nature For City Life, c'est quoi ? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville : élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires... Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

Programme LIFE16GICFR000099



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Document réalisé par :

